



Istres, le 04 mai 2015

Direction Relations avec les Administrés

Sophie CREMER

Affaire suivie par : Florence COQUEL

Tél. : 04 13 29 50 00 poste 4543

Nos réf. : FB/SC/DL/FC N°1304-2015

Objet : Visite de Quartier du 23 avril 2015
Domaine des Bellons – Allées de Craponne

Monsieur,

Lors de ma visite dans votre quartier qui s'est déroulée le 23 avril dernier, vous m'avez fait part de certaines requêtes qui vous tenaient à cœur.

Aussi, je vous informe que les Services Techniques Municipaux sont chargés de :

- déplacer le passage piétons vers le rond-point de l'Avenue Saint-Exupéry et créer les passages bateaux associés,
- installer des barrières le long du trottoir afin de canaliser les enfants jusqu'au nouveau passage piétons, au niveau de l'arrêt de bus sur cette même voie, côté étang,
- agrémenter les espaces de part et d'autre de l'entrée du lotissement en y installant des jarres de couleur,
- apposer sur le mur de gauche de l'entrée du quartier la dénomination « Allées de Craponne » à l'identique de celle mentionnant « Domaine des Bellons »,
- reculer la barrière DFCI vers l'entrée du parc de la Rue de la Chantepierre, et matérialiser un zébra devant cet espace,
- étudier l'installation d'un jeu de coussins berlinois sur cette voie afin de limiter la vitesse excessive des automobilistes,
- installer un passage sélectif au bout du cheminement qui donne sur le parc pour limiter le passage des deux roues. Si cette disposition n'était pas suffisante, mes services étudieront la clôture complète de l'espace,
- tondre le parc et veiller à un entretien plus régulier,
- voir pour y planter un arbre, l'avis de l'Association de Quartier est requis tant pour le lieu d'implantation que pour le choix de l'essence,
- mettre en place un arceau à côté du transformateur, situé Rue de la Chantepierre, afin d'empêcher le stationnement de véhicules, et permettre à l'agent ERDF de faire ses relevés,

- étudier un aménagement du croisement de l'Allée des Magnolias et l'impasse perpendiculaire, afin de sécuriser la sortie des riverains de cette dernière,
- enlever le muret de l'Impasse des Jardins d'Océanis, pour éviter tout problème de rassemblement.
- entretenir l'espace vert situé face au n°39 Rue du Garlaban, en attendant l'étude relative au remplacement des végétaux par des cailloux blancs,
- étêter le cèdre implanté dans cet espace,
- veiller à l'entretien de l'espace vert implanté au croisement de la Rue du Garlaban et de la Ronde des Lucanes,
- mettre en place deux STOP sur la Rue du Garlaban, à hauteur des numéros 38 et 47, à l'intersection avec la Ronde des Lucanes
- installer un panneau d'affichage dédié à l'information de votre Association de Quartier, pour ce faire les Services prendront contact avec votre Président de Quartier afin de localiser l'implantation souhaitée,
- procéder à une étude visant à l'élargissement des voies de l'Impasse des Jardins d'Océanies afin de respecter le rond-point,
- voir la possibilité d'installer un coffret électrique pour les manifestations sur la Place située sur l'Allée des Magnolias.

Concernant la réparation des filets pare-ballons du plateau sportif de la Rue de la Chantepierre, cette intervention est programmée d'ici la fin du mois de mai. En parallèle, les services ont été mandatés afin d'étudier la création d'un City Stade en lieu et place de ce plateau sportif.

Quant à la barrière au bout de la Rue du Garlaban, laissée parfois ouverte par un agent municipal, ce dernier a été sensibilisé aux désagréments que pourraient occasionner son oubli.

Pour le ralentisseur situé à hauteur des numéros 65 et 67 Rue du Garlaban, cette demande avait été sollicitée lors de ma précédente visite aux Allées de Craponne en date du 30 octobre 2013. Une étude et un chiffrage avaient alors été effectués par les Services Techniques Municipaux. Ainsi, Monsieur Eric CASADO, Adjoint délégué à l'Urbanisme et à la gestion du Domaine Public et moi-même avons validé cette opération, estimée à 3 102,54 €. Celle-ci est inscrite sur le budget 2015.

En ce qui concerne l'enlèvement des trois jardinières face au numéro 49 de la Rue du Garlaban, cette requête avait également été demandée lors de ma précédente visite et un chiffrage de 10 227,48 € avait été établi et validé. Cette opération est inscrite sur une programmation pluriannuelle.

Par ailleurs, j'ai sollicité le Président de l'Intercommunalité pour l'ajout des couvercles manquants sur les bacs à ordures ménagères du quartier et l'aménagement de l'abri à containers situé Rue des Pichouris en remplaçant ses murs par des arceaux. Concernant l'abri implanté face au numéro 41 de la Rue du Garlaban, j'attends les propositions de votre Association de Quartier afin de les communiquer au SAN Ouest Provence. Je lui demande également de prévoir pour la fermeture des trappes des Points d'Apport Volontaire situés sur le cheminement piétons afin d'éviter que des bris de verre ne se retrouvent au sol.

J'adresse également un courrier au Président du Syndicat des Arrosants, pour d'une part lui demander la raison du déplacement du portail d'accès au canal situé non loin du plateau sportif, et d'autre part la possibilité de buser une partie de la filiole du canal dans votre lotissement.

Enfin, concernant le parking de délestage et l'abri-bus que vous souhaitez voir installer sur l'Avenue Saint-Exupéry, côté étang, je vous informe que ces points seront étudiés dans le cadre du projet de construction d'un hôtel haut de gamme sur la zone face au rond-point.

Je ne manquerai pas de vous informer du suivi apporté à ces diverses requêtes.

Dans cette attente, je vous prie de croire, Monsieur, en l'assurance de mon parfait dévouement.



Le Maire d'Istres,
Vice-Président de Ouest Provence,

François BERNARDINI

cordialement